



PROCÈS-VERBAL D’UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le vendredi 15 août 2025 à 9 h 16 en la salle du conseil de l’hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne ainsi que Mme Sandra Desmeules, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Annie Fortin, cheffe de division du secrétariat général greffe et greffière adjointe substitut.

CE-20250815-2558

APPROBATION - LETTRE D'INTENTION - GROUPE IMMOBILIER VAN HOUTTE INC.

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver la lettre d'intention à présenter à Groupe immobilier Van Houtte inc., propriétaire du Golf Sainte-Rose, visant à confirmer l'intérêt de la Ville de Laval à formaliser les négociations en vue de l'acquisition du Golf Sainte-Rose, nécessaire à des fins de parcs, d'espaces verts et de conservation;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite lettre d'intention.

(SD-2025-4337)



À 9 h 32, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

Me Annie Fortin, cheffe de division du secrétariat général greffe et greffière adjointe substitut